

Donnez les vêtements que vous ne portez plus : c'est bon pour l'environnement et pour l'emploi local !

Vos armoires débordent de vêtements que vous ne portez plus ? Déposez-les dans une bulle Terre. Vous ferez un geste pour l'emploi local, pour l'environnement et pour la solidarité. Mais attention, les déchets nuisent gravement à l'action de l'association.

Pourquoi donner ?

Emploi local – L'activité de récupération de vêtements a permis à Terre asbl de créer plus de 240 emplois stables, essentiellement pour des personnes éloignées du marché du travail. Grâce à vos dons de vêtements, ces personnes ont retrouvé un revenu, une autonomie et un statut social.

Environnement – 57 % du textile récupéré est réutilisé comme vêtements de seconde main. Une partie est revendue en circuit court dans les 20 magasins de Terre asbl. On évite ainsi de surconsommer les matières premières pour produire des vêtements neufs et on réduit le volume de déchets.

Solidarité – Terre asbl soutient le démarrage d'initiatives d'économie sociale, en Belgique et à l'étranger.



Comment donner ?

- **Donnez uniquement des vêtements réutilisables** (propres et secs). Les déchets déposés dans les bulles menacent directement les emplois.
- Emballez les vêtements dans un **sac fermé** (pour éviter qu'ils s'abîment ou se salissent).
- Liez les **chaussures par paire** (à l'aide des lacets ou d'un élastique).
- Terre reprend aussi les **accessoires** (ceintures, bijoux, sacs, portefeuilles...) et le **linge de maison** (draps de lit, essuies, nappes...)
- **Si une bulle est pleine**, ne déposez pas de sacs à côté de celle-ci (ils risqueraient d'être volés ou de s'abîmer). Vous pouvez signaler une bulle pleine en téléphonant au numéro indiqué sur la bulle.



Où donner ?

Localisez la bulle la plus proche sur www.terre.be ou appelez le 04 240 58 58.



Le label Solid'R permet de distinguer les organisations qui respectent les critères de l'économie sociale et solidaire. Le respect de ceux-ci est contrôlé chaque année par un organisme indépendant.
www.solidr.be